



Saisie sur salaire / seul à être débité

Par **fredlux54**, le **19/11/2010** à **11:32**

Bonjour,

je suis nouveau sur ce forum.

J'ai un souci avec une saisie sur salaire et peut-être qu'une âme charitable pourra m'éclairer.
Je vais expliquer très brièvement ma situation

- 1) Je suis en instance de divorce
- 2) J'avais fait un contrat de mariage
- 3) J'ai acheté une maison durant mon mariage et revendu il y a peu de temps à perte, mon ex femme est engagée dans le crédit et dans la vente de la maison
- 4) Il reste 70000 euros à rembourser
- 5) Ma femme est solvable (1500 de salaire), touche 840 euros de pension alimentaire et plus de 1000 euros d'allocation du Luxembourg (Je travaille au lux, mais suis français)

Un huissier a obtenu le droit de faire une saisie sur mon salaire jusqu'à ce que les 70000 euros soient payés

Il n'a pas sollicité du tout mon ex femme

Puis-je faire quelque chose ?

Pour ma part, j'ai pris RDV avec lui et écrit au juges de paix du Luxembourg

Je vais lui proposer de payer 1000 euros par moi et de ne rembourser que ma part comme l'exige le contrat de mariage et aussi l'engagement de mon ex femme dans le crédit

Je vous remercie par avance de votre aide

Par **mimi493**, le **19/11/2010** à **11:51**

Le créancier est en droit de se retourner contre le débiteur de son choix.

Si vous êtes en instance de divorce, vous avez déjà eu l'ONC qui règle le problème du crédit et vous avez un avocat (voyez avec lui)

Vous vivez au Luxembourg ou vous ne faites qu'y travailler ?

Par **fredlux54**, le **19/11/2010** à **12:02**

Bonjour,

Merci de votre réponse. Je ne fais qu'y travailler

Je suis en train de tout payer et mon ex femme ne paie rien. On me dit qu'elle me devra l'argent une fois le divorce liquider mais j'espère pouvoir arriver jusque là. Si je dois payer les 70000 euros seul, je serai débiter de 2600 euros chaque mois et cela pendant 3 ans. Je paie un crédit de 600 euros par mois qu'elle a contracté en imitant ma signature et je lui verse 840 euros de pension alimentaire. Je suis chaque mois désormais déficitaire.

Petite précision, ce n'est pas un paiement de crédit mais un paiement d'un crédit non honoré pendant la durée du mariage.

Nous avons tous les 2 été condamnés